BRED SELECTION ISR

RAPPORT D'IMPACT ESG - Exercice 2020

Périmètre	Rédacteur	Diffusion	Date de mise à jour	Commentaire
Bred Sélection ISR	Responsable ISR	Public	08/2021	Création du Rapport d'impact ESG du fonds pour 2020

SOMMAIRE

1. Notre démarche d'investisseur responsable p.1
2. Objectifs recherchés par la prise en compte des critères ESG p.2
3. Stratégie de sélection ESG du fonds BRED Sélection ISR p.2
   - 3.1. Critères ESG des OPC externes p.2
   - 3.2. Critères ESG des titres vifs p.2

4. La mesure d'impact
   - 4.1. Composition du portefeuille au 31/12/2021 p.4
   - 4.2. Impact ESG de la poche OPC p.6
   - 4.3. Impact ESG de la poche titres vifs p.12
   - 4.4. Exercice de nos droits de vote sur l'année 2020 p.23
   - 4.5. Partage d'une partie des frais de gestion p.24

Annexe p.24
Glossaire p.27

1. NOTRE DEMARCHE D'INVESTISSEUR RESPONSABLE

Donner de la cohérence à son épargne

En analysant les émetteurs à la fois sur leurs fondamentaux financiers mais aussi sur leurs pratiques, leurs engagements et leurs impacts Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), nous pouvons mieux identifier les opportunités et les risques d'investissement.
Cela nous permet également de concilier impacts ESG, résilience et performance financière.

Fort de cette conviction, Promepar AM s'engage depuis plusieurs années à être un acteur responsable et s'inscrit dans l'engagement général du groupe Bred en faveur d'une finance plus durable.

Cet engagement de Promepar AM, se concrétise à deux niveaux :

- A travers l'ensemble de sa gestion qui applique l'intégration ESG, une politique ESG commune, comportant des exclusions sectorielles et normatives, et une politique d'exercice des droits vote contraignante.

- A travers son fonds labelisé Bred Sélection ISR, qui suit un process de forte sélectivité ISR à la fois sur les titres vifs (Best in universe/best effort/ODD) et sur les OPC externes (conviction/impact/engagement) qui le composent. Bred Sélection ISR présente également la particularité de partager une partie de ses frais de gestion à des associations et fondations, impliquées dans l'égalité des chances et la transmission du savoir.

2. OBJECTIFS RECHERCHES PAR LA PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG AU SEIN DU FONDS

Le FCP Bred Sélection ISR est investi à la fois sur des fonds actions et des titres des pays de l'Union Européenne.
Chaque titre et chaque OPC est analysé et sélectionné sur des critères extra-financiers (Environnementaux Sociaux et de Gouvernance) en plus d'une analyse financière complète.

Concernant les OPC, nous regardons en détail le process de sélection extra financier des titres ainsi que les rapports d'impact et d'engagement.
Concernant les titres vifs, l'analyse ESG détaillée est complétée par l'analyse de la participation à certains Objectif du Développement Durable (ODD).

Enfin, 25% des frais de gestion du fonds (après paiement de tous les frais administratifs externes et rétrocessions) sont reversés à des fondations impliquées dans la transmission du savoir ou l'égalité des chances.

Ainsi, Bred Sélection ISR

- Répond à l'attente des épargnants désireux de concilier performance financière et impacts sociétaux
- Participe à un cercle vertueux entre émetteurs et Investisseurs socialement responsables en favorisant les bonnes pratiques de responsabilité sociétales des entreprises et les bonnes pratiques ESG
- Participe à plusieurs Objectifs du Développement Durable
- Encourage une finance plus durable

3. STRATEGIE DE SELECTION ESG BRED SELECTION ISR

3.1. Critères ESG des OPC externes

Notre analyse ESG des OPC dans lesquels nous investissons, repose sur plusieurs éléments :

- L'analyse du code de transparence complété d'un questionnaire* élaboré en interne
- L'analyse des rapports extra financiers, rapports d'engagement, rapports d'impact, rapports de vote…
- Le dialogue régulier établi avec les gérants ISR et les équipes en charge de l'analyse ESG
- La labélisation ISR

**Promepar AM a développé en interne une méthodologie de notation ESG des OPC externes. Elle repose sur un questionnaire axé sur plusieurs dimensions dont les moyens, la méthodologie d'analyse, de notation, de sélection et de gestion, l'engagement à travers le dialogue, la politique de vote et l'exercice des droits de vote, les divers reporting.*
La rigueur du processus ISR de chaque OPC est régulièrement vérifiée et réévaluée.

Par ce process, nous classons les fonds en 4 catégories

- Fonds ISR de conviction
- Fonds ISR à impacts
- Fonds d'engagement actionnarial
- Fonds ISR thématiques.

3.2 Critères ESG des titres vifs

La sélection ESG des titres vifs de Bred Sélection ISR se déroule en plusieurs étapes.

3.2.1. Exclusions sectorielles

Nous excluons de l'univers d'investissement les secteurs du tabac, de la pornographie et des jeux d'argent, de même que celui du charbon thermique (si CA supérieur à 10%).
Nous excluons également les entreprises participant à la fabrication de bombes à sous munition et mines anti-personnel.

3.2.2. Exclusion normative

Nous excluons les entreprises violant les normes internationales, en particulier celles définies dans le Global Compact (droits de l'homme, droit du travail, respect de l'environnement, lutte anti-corruption).
Pour plus de détails sur les exclusions cf notre politique ESG.

3.2.3. Sélection Best-in-universe

Notre univers investissable est composé d'une poche dite Best in Universe.
Cette poche correspond au 30% d'entreprises de l'univers de départ présentant les meilleures notes ESG quel que soit leur secteur d'activité.

3.2.4. Sélection Best-Effort

Notre univers investissable est également composé d'une poche dite Best Effort, correspondant aux 30% d'entreprises de l'univers de départ présentant les meilleures évolutions ESG quel que soit leur secteur d'activité (en ayant exclu au préalable les 20% des plus mauvaises notations ESG).

Pour les sélections Best-in-Universe et Best-Effort, les notations ESG sont fournies par l'agence de notation V.E. Elles recouvrent environ 330 critères répartis en 38 catégories issus de 17 sous-domaines eux-mêmes issus des 6 domaines suivants :

- Comportement éthique des affaires
- Droits humains
- Engagement sociétal et communautaire
- Environnement
- Ressources humaines
- Gouvernance d'entreprise

3.2.5. Analyse des controverses

L'appréciation des controverses est issue d'une analyse interne des données de nos fournisseurs externes, de même que de sources publiques. Les controverses sont analysées selon leur sévérité, leur fréquence, la réactivité de l'entreprise concernée et le processus de gestion mis en place. Un dialogue direct avec l'émetteur peut être initié. En fonction des réponses apportées, nous pouvons dégrader la note ESG et conduire à une sous pondération voire une sortie du portefeuille.

3.2.6 Taux d'exclusion

L'univers de départ est l'Eurostoxx 600. Après les étapes d'exclusions et d'analyse ESG quantitative, le taux d'exclusion est d'environ 60-65%.

3.2.7. Inclusions d'Objectifs du Développement Durable (ODD)

A travers Bred Sélection ISR, nous privilégions les entreprises dont les activités sont orientées vers au moins l'un des quatre ODD que nous avons sélectionnés, les ODD 6, 8, 9 et 13. Cette analyse se fait en interne à partir de l'étude des secteurs d'activité et des données des rapports annuels et documents d'enregistrement Universel.

- ODD 6 : Eau propre et assainissement

Privilégier les investissements dans les entreprises dont l'objet social est lié directement ou indirectement à la distribution de l'eau, à la mise en place et à l'entretien des réseaux, aux stations d'épuration, à la fabrication de filtres etc….

- ODD 8 : Travail décent et croissance économique

Privilégier les investissements dans des entreprises soucieuses des bonnes conditions de travail (respect du droit du travail, formation, sécurité, devoir de vigilance, équité, diversité, durabilité…), vigilantes quant à leur chaîne de sous-traitance (audits, certifications…) tout en assurant une bonne productivité (mise en place raisonnée de la robotique, de l'intelligence artificielle…).

- ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure

Privilégier les investissements dans des entreprises de l'industrie qui par leur technologie et leur innovation, permettent un développement durable, fiable et résilient.

- ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Privilégier les investissements dans des entreprises soucieuses de limiter les émissions de CO_2, innovantes pour une meilleure efficience énergétique, la fabrication d'énergie à partir de sources renouvelables….

Une fiche spécifique est rédigée pour chaque titre investi, détaillant l'ensemble de la notation ESG, le classement Best-in-Universe et Best-Effort, la participation aux ODD et le suivi des éventuelles controverses.

3.2.8. Soutien de fondations à but social et éducatif

Outre la sélection d'OPC ISR et de titres vifs, Bred Sélection ISR reverse 25% des frais de gestion (après paiement de tous les frais administratifs externes et rétrocessions) à des fondations à but social et éducatif telles que :

- La Fondation EPIC pour le projet Sport dans la ville, association d'insertion des jeunes via le sport et l'accompagnement scolaire et de formation.
- La Fondation HEC pour le projet Stand Up, destiné à aider et former des femmes auto-entrepreneuses.
- La Fondation des Ecoles de la Deuxième Chance qui favorise l'intégration des jeunes à travers divers projets pédagogiques

A travers ces soutiens, Promepar AM participe à deux autres ODD :

- ODD 4 : Education de qualité

« L'éducation favorise la mobilité socio-économique et constitue un moyen d'échapper à la pauvreté. »

- ODD 5 : Egalité entre les sexes

« L'égalité des sexes n'est pas seulement un droit fondamental à la personne, elle est aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable. »

4. LA MESURE D'IMPACT

4.1. Composition du portefeuille au 31/12/2020

ANALYSE DES LIGNES OPC DU PORTEFEUILLE

	44,23%			Données ESG provenant de la société					Performances	
Fonds	Poids	Argumentaire de sélection[1]	Label ISR[2]	Taux de sélectivité[3]	Empreinte carbone[4]	Rapport d'Impact	Rapport d'engagement	Nb lignes en portefeuille	Perf. 1 an	Perf. 3 ans
Metropole Euro SRI - W (FR0013185055)	18,74%	CONVICTION ISR		80%	✓	✓	✓	41	-4,57%	-7,31%
Echiquier Positive Impact G (FR0013299294)	6,54%	IMPACT ISR		30%	✓	✓	✓	39	16,83%	Non significative*
PhiTrust Active Investors France C (FR0010027094)	5,42%	ENGAGEMENT ACTIONNARIAL		Réplication du CAC 40	-	-	✓	40	-8,54%	5,55%
DNCA Invest Beyond Semperosa I (LU1907595125)	5,20%	IMPACT ISR		30%	✓	✓	✓	39	10,19%	Non significative*
Dfi RS Euro Equity C (FR0000971160)	4,58%	CONVICTION ISR		80%	✓	✓	✓	61	1,32%	12,91%
Sycomore Selection Responsable I (FR0010971705)	3,74%	CONVICTION ISR		50%	✓	✓	✓	55	11,10%	4,09%

ANALYSE DES LIGNES ACTIONS DU PORTEFEUILLE

	53,37%			Classement ESG (Décile)[7]					Données financières		
Fonds	Poids	Argumentaire de sélection[8]	Objectifs du Développement	Note ESG[9]	Progressions ESG[10]	E	S	G	PER 2021 (e)	Rendement 2021 (e)[11]	Perf. 3 ans
AMUNDI	3,78%	Note ESG		1/10	7/10	1/10	1/10	2/10	13,5x	4,70%	-5,45%
SEB SA	3,36%	Note ESG		1/10	4/10	2/10	1/10	5/10	18,4x	1,41%	-3,53%
ELIS SA	3,32%	Progression ESG		6/10	4/10	5/10	8/10	5/10	12,4x	2,70%	-38,12%
AXA	3,26%	Note ESG		1/10	9/10	1/10	1/10	1/10	7,0x	7,72%	-21,12%
CARREFOUR	3,23%	Note ESG		1/10	9/10	1/10	1/10	3/10	10,8x	3,67%	-22,23%
ALSTOM	3,15%	Progression ESG		4/10	3/10	4/10	3/10	5/10	22,0x	1,21%	66,85%
VEOLIA ENVIRONNE	3,13%	Note ESG		1/10	5/10	2/10	1/10	2/10	15,5x	4,97%	-5,95%
AKZO NOBEL	3,09%	Note ESG		1/10	9/10	1/10	1/10	1/10	20,3x	2,35%	26,37%
SPIE SA	3,02%	Progression ESG		3/10	1/10	4/10	2/10	4/10	12,2x	3,28%	-17,95%
CRH PLC	2,97%	Note ESG		1/10	6/10	4/10	1/10	1/10	17,3x	2,26%	13,57%
ALLIANZ SE-VINK	2,92%	Note ESG		2/10	8/10	1/10	2/10	4/10	10,0x	5,05%	4,80%
STORA ENSO OYJ-R	2,88%	Note ESG		1/10	6/10	2/10	1/10	2/10	19,6x	3,19%	18,34%
DEUTSCHE TELEKOM	2,87%	Note ESG et Progression ESG		2/10	2/10	1/10	1/10	3/10	13,9x	3,96%	1,08%
GRIFOLS	2,87%	Progression ESG		2/10	1/10	2/10	2/10	4/10	20,6x	1,74%	-2,23%
PEUGEOT SA	2,82%	Note ESG		1/10	8/10	2/10	1/10	2/10	6,5x	4,88%	31,94%
SOPRA STERIA GRO	2,32%	Note ESG et progression ESG		2/10	1/10	1/10	2/10	4/10	13,6x	1,63%	-15,17%
EDENRED	2,26%	Progression ESG		5/10	7/10	4/10	4/10	8/10	34,5x	1,55%	91,94%
INFINEON TECH	2,12%	Note ESG et progression ESG		2/10	4/10	4/10	1/10	5/10	30,5	0,87%	37,46%

NB : 1/10 = 1er décile, c'est-à-dire le meilleur classement.

Sources : Bloomberg, Factset et V.E).

Mouvements entrées/sorties au cours de l'exercice 2020

Entrées

Noms	Type d'actifs	Date
AKZO NOBEL	Action	02/01/2020
ELIS SA	Action	24/03/2020
GRIFOLS	Action	24/03/2020
AMUNDI	Action	20/04/2020
PEUGEOT SA	Action	11/06/2020
SPIE SA	Action	11/06/2020
DEUTSCHE TELEKOM	Action	15/09/2020
STORA ENSO OYJ-R	Action	02/11/2020
ALSTOM	Action	12/11/2020
SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE I	Fonds	18/11/2020
CARREFOUR	Action	15/12/2020
CRH PLC	Action	15/12/2020
PHITRUST ACTIVE INVESTORS FRANCE C	Fonds	15/12/2020
ALLIANZ SE	Action	28/12/2020

Sorties

Noms	Type d'actifs	Date
VALEO SA	Action	14/12/2020

4.2. Impact ESG de la poche OPC BRED Sélection ISR

4.2.1. OPC Métropole Euro SRI

Caractéristiques : Métropole Euro SRI est un fonds de conviction ISR dont l'approche extra financière repose sur la sélection des entreprises ayant les meilleure note ESG de leur secteur ou affichant les meilleures progressions dans leur notation ESG. Concernant la mesure d'impacts, elle repose sur le suivi annuel de 4 indicateurs clés : intégration de critères extra financiers dans la rémunération des dirigeants – Emissions de CO_2 – Part des femmes managers - Respect des droits humains. Par ailleurs, chaque année Métropole choisit un thème d'engagement spécifique porté auprès des entreprises en portefeuille mais aussi à travers des initiatives publiques et des coalitions d'actionnaires.

- **Rapport d'impact**

METROPOLE EURO SRI
EURO STOXX LARGE

Emissions de CO_2

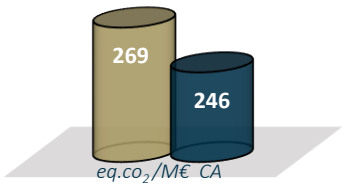

Proportion d'entreprises intégrant des critères ESG dans la rémunération des dirigeants

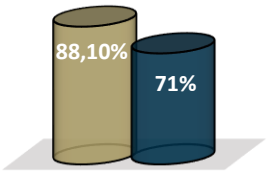

Part des femmes managers

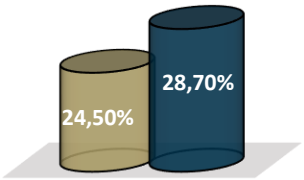

Entreprises appliquant une politique en faveur du respect des droits humains

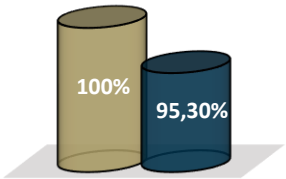

Remarque : Les impacts intensité carbone du portefeuille et part des femmes managers sont moins bons que l'indice de référence en raison de l'introduction de valeurs des secteurs du ciment et de l'industrie ; en effet malgré leur bon positionnement ESG par rapport à leurs pairs, les entreprises de ces secteurs sélectionnés dans ce fonds sont encore fortement émettrices de G.E.S et assez peu féminisées.

- **Rapport de vote**

PARTICIPATION AUX AG

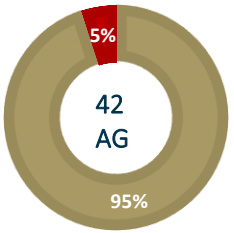

AG votées AG non votée

RÉPARTITIONS DES VOTES

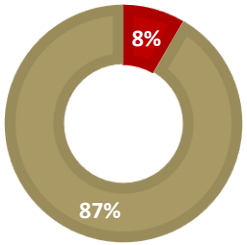

Votes négatifs/ absentions
Votes positifs

➢ *Les votes négatifs ont principalement concerné les compositions des CA ainsi que les rémunérations des membres des conseils et des dirigeants*

- **Engagement**

- Thème d'engagement de l'année 2020 : intégration des recommandations de la TCFD* dans le reporting climat des entreprises, via la « Non Disclosure Campaign » dans le but d'améliorer la transparence des informations liées au changement climatique par les entreprises et via la « CDP SBT Campaign » demandant aux entreprises de fixer des objectifs de réduction d'émission de CO_2 validés par le SBTi.

- Dans le cadre plus spécifique d'un dialogue sur la décarbonation du secteur cimentier, Métropole a rejoint le Climate Action 100+afin d'engager un dialogue collectif.

- Participation à un groupement d'investisseur pour soumettre une résolution externe à l'AG de Total demandant d'aligner ses activités avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

Source : rapport d'impact et de vote 2020 Métropole Euro SRI, Article 173.

4.2.2. OPC Echiquier Positive Impact Europe

Caractéristiques : **Echiquier Positive Impact Europe (EPIE)** est un fonds d'impact ISR dont la sélection extra financière des entreprises repose à la fois sur de l'exclusions sectorielles, un seuil élevé de notation ESG et un objectif de contribution aux objectifs du développement durable. La mesure d'impact de chaque entreprise repose sur 3 piliers : l'intentionnalité, c'est à dire l'intention de générer un impact environnemental et/ou social positif - l'additionnalité, c'est à dire la contribution positive des activités et La mesurabilité, c'est-à-dire la capacité de quantifier et mesurer précisément et en toute transparence. Cette démarche s'accompagne de dialogue actionnarial et d'engagement sur la RSE.

- **Rapport d'impact**

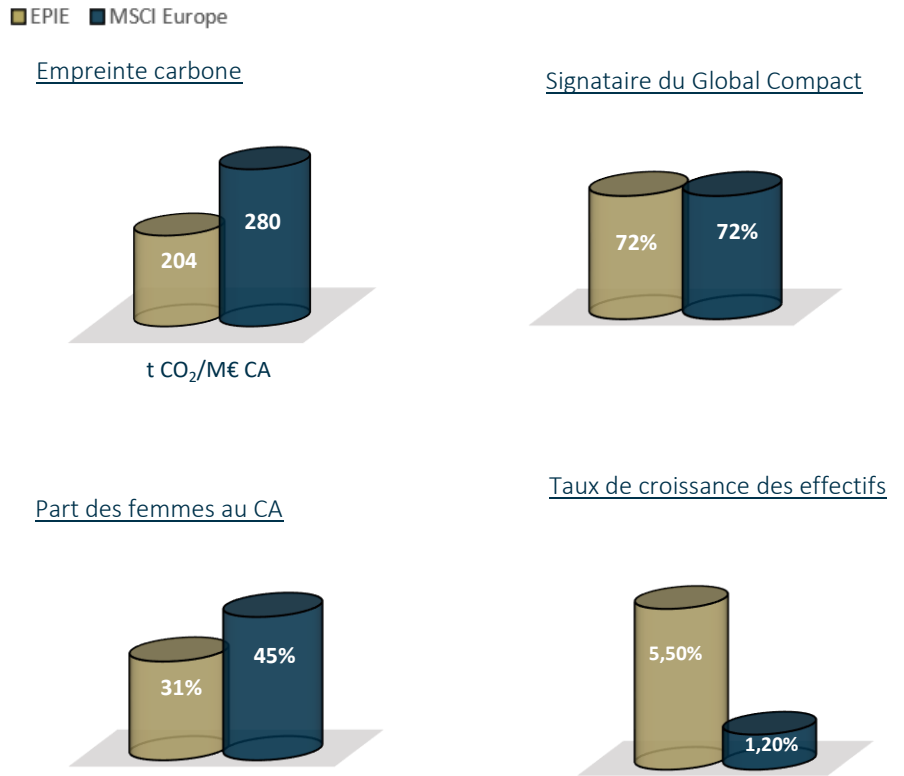

- **Contribution aux ODD**

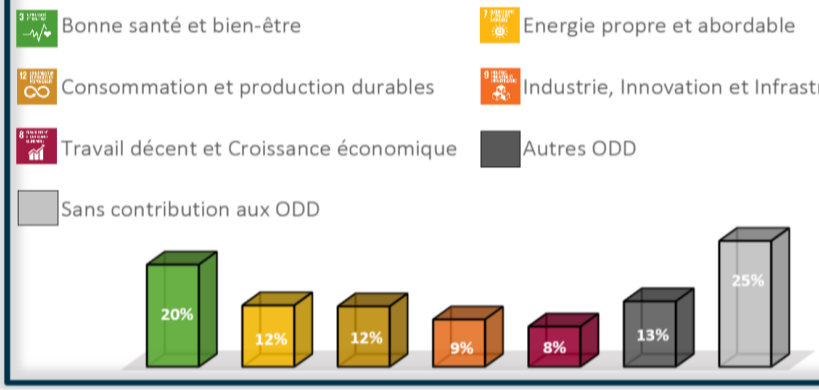

- **Rapport de vote**

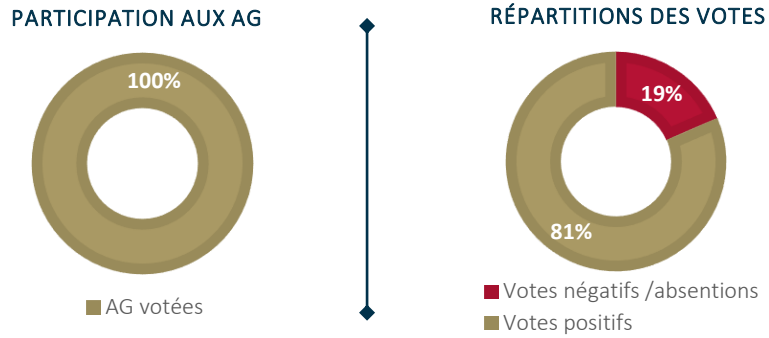

➢ *La plupart des votes négatifs concernent les dispositifs OPA et les opérations financières/ fusions.*

- **Engagement actionnarial**

- 57 axes de progrès ont été identifiés et transmis à 20 entreprises dont 47% sur des sujets de transparence et 16% sur des sujets climatiques.
- 3 engagement pré-AG: Spie, WaveStone, Worldline.
- 2 résolutions externes soutenues à l'AG de Chr.Hansen.
- 5 engagements post-AG: Elis, Infineon, Munters, Neoen, Thermador Groupe
- 3 campagnes d'engagement collaboratifs visant 8 entreprises du portefeuille via Climate Action 100+, CDP SBT et CDP Non Disclosure
- Engagement avec 10 entreprises sur le thème de l'impact

Source : Rapport d'impact 2020 Echiquier Positive Impact Europe

4.2.3. OPC Phitrust Active Investor

Caractéristiques : **Phitrust Active Investors** France est un fonds reproduisant le CAC 40 ; il n'applique donc pas de sélectivité sur le choix des titres, mais fait évoluer les pondérations de chaque ligne en fonction des résultats des dialogues. En effet son principal enjeu est d'engager des dialogues réguliers et constructifs avec le top management des entreprises du CAC 40 pour faire évoluer leurs pratiques ESG. Historiquement axé sur les questions de gouvernance, Phitrust s'intéresse également aux questions sociales et environnementales. Depuis 2003 Phitrust est à l'origine de plus de 3 500 initiatives ESG privées, 45 initiatives publiques (questions écrites et orales en AG), et a déposé plus de 45 résolutions externes. Pour Phitrust, la qualité de la gouvernance d'une entreprise conditionne sa capacité à engager efficacement la transition de son modèle d'affaire, dans le respect des équilibres entre les diverses parties engagées avec elle.

- **Engagement actionnarial**

Les lettres en amont des AG

- 40 lettres envoyées aux dirigeants, présidents des Conseils (administration ou surveillance) couvrant une série de questions pour suivre et mesurer les évolutions de la RSE et identifier les axes d'améliorations nécessaires. En 2020, les principaux thèmes abordés dans ces lettres ont concerné les rémunérations (adéquation avec la situation de crise), la distribution du dividende (baisse ou non versement en période de crise si nécessaire), la protection du capital, l'environnement (stratégie face aux changements climatiques et adhésion à la SBTI), les conséquences sociales de la crise, la raison d'être et la mission.
- 28 lettres pour demander des fonds de soutien suite à la crise du Covid

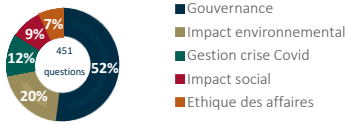

Entretiens individuels en amont des AG

- 15 entretiens spécifiques avec le top management de 15 émetteurs

Initiatives publiques

- Renaud (gouvernance), Vivendi (gouvernance et rémunération), Total (environnement), PSA-FCA (gouvernance et conditions de la fusion), Engie (gouvernance), Vinci (démocratie actionnariale)

Votes

- 100% des AG

Plaidoyer

- Etude sur la responsabilité des actionnaires : publication en mars 2020
- Conférence débat sur la responsabilité des actionnaires d'entreprises cotées

- **Rapport de vote**

PARTICIPATION AUX AG

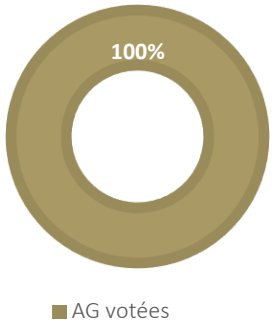

RÉPARTITIONS DES VOTES

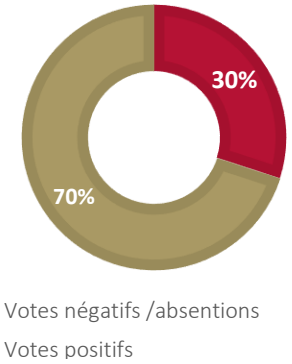

➢ *Les votes négatifs concernent principalement des résolutions sur les rémunérations des dirigeants, les augmentations de capital en période d'offre publique et nomination de certains administrateurs*

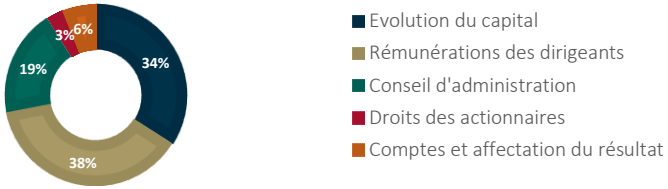

- **Dialogues spécifiques**

- **Total** : Pendant plus de 10 ans, Phitrust a dialogué avec Total sur différents sujets. En 2020, Phitrust a demandé l'inscription dans les statuts d'une modification de l'article 14 élargissant la responsabilité des administrateurs aux enjeux environnementaux et sociaux. Acceptée par le PDG cette modification a été approuvée à l'AG 2020 à plus de 98% des voix.
- **SBTi** : Demande aux 13 entreprises du CAC40 qui n'en sont pas encore signataires, d'adhérer à la Science Based Target. Cette initiative vise à encourager les entreprises à définir des objectifs de réduction des émissions de GES.

Source : Rapport d'engagement et de vote 2019-2020 Phitrust Active Investor

4.2.4. OPC DNCA Invest Beyond Semperosa

Caractéristiques : DNCA Invest Beyond Semperosa est un fonds d'impact, dont l'approche ISR repose sur la sélection d'entreprise présentant une très bonne notation ESG mais aussi une forte contribution aux Objectifs du Développement Durable. Une attention particulière est portée aux contributions à cinq thématiques de transitions : Ecologique – Médicale – Mode de vie – Economique et Démographique. Plusieurs thèmes d'engagement spécifiques sont choisis chaque année : en 2020 les principaux ont été le climat – la transparence extra financière et la crise sanitaire de la covid-19.

- **Rapport d'impact**

Part des femmes

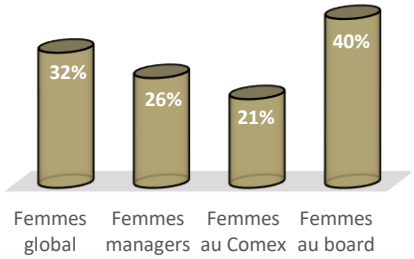

Part des employés en CDI

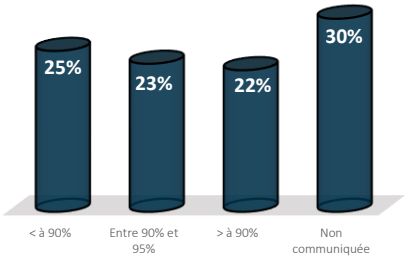

- **Exposition aux transitions durables** *(en % du nombre de valeurs)*

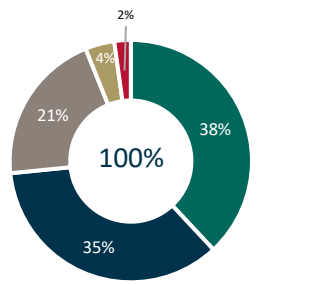

- **Exposition aux ODD** *(en % du CA)*

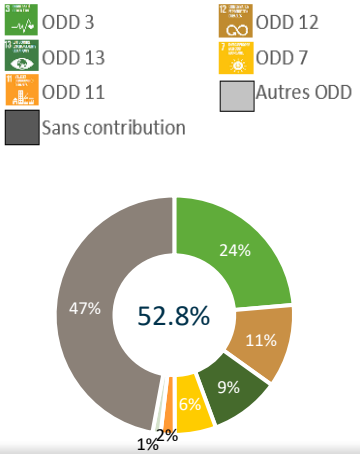

ODD 3

- Représente 38.9% du portefeuille investi
- Concerne 14 sociétés du fonds (Amplifon, Novo Nordisk, Roche…)

Répartition par activité

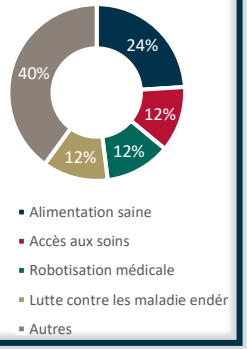

ODD 7 & ODD 13

- Représente 32.6% du portefeuille investi
- Concerne 15 sociétés du fonds (Getlink, Voltalia, Rationnal, Hoffmann

Répartition par activité

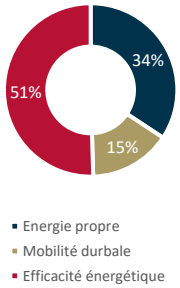

ODD 9, ODD 11 & ODD 12

- Représente 26% du portefeuille investi
- Concerne 16 sociétés du fonds (Tomra, Mayr Melnhof, Geberit…)

Répartition par activité

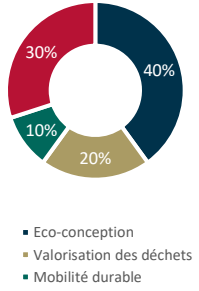

- **Rapport de vote**

PARTICIPATION AUX AG

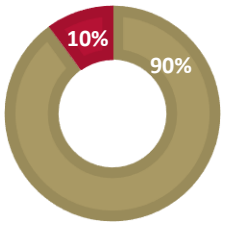

RÉPARTITIONS DES VOTES

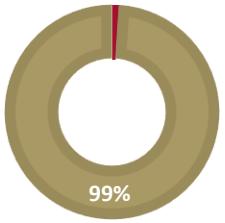

Source : Rapport d'engagement et rapport sur l'exercie de vote 2020 DNCA Invest Beyond Semperosa
Source : Reporting de la contribution positive 2020 DNCA Invest Beyond Semperosa

4.2.5. OPC OFI Financial Investment RS Euro Equity

Caractéristiques : OFI RS Euro Equity est un fonds de conviction ISR dont l'approche extra financière repose sur la sélection, par secteur, des titres les mieux notés ESG. Il ne pratique pas à proprement parlé de recherche d'impact mais suit sur long terme l'évolution d'indicateurs environnementaux, sociaux, de gouvernance et de droits humain spécifiques.

- **Impacts**

OFI Financial Univers

Empreinte carbone

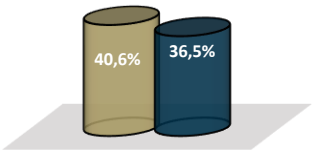

Part des femmes au CA

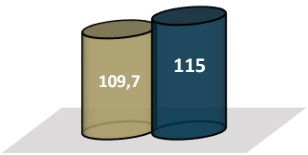

t eq.CO_2/M€ de CA

Part des membres indépendants au sein des Conseils

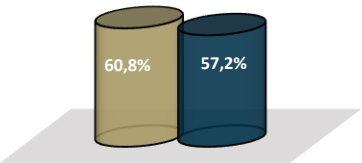

Pourcentage de conformité aux principes du Global Compact

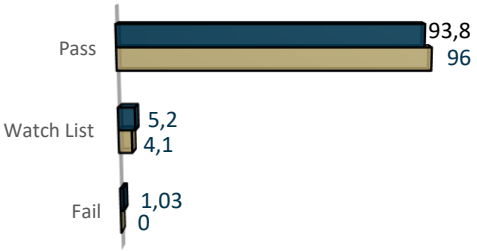

La conformité des pratiques des sociétés aux Principes du Global Compact est classée en trois catégories :

- « Pass » sociétés respectant les principes du Gloabl Compact
- « Watch List » : sociétés sous surveillance à cause de controverses sur le respect de ces principes
- « Fail » : sociétés ne respectant pas ces principes

Source: OFI Financial Investment RS Euro Equity Reporting Extra-Financier

- **Rapport de vote**

PARTICIPATION AUX AG

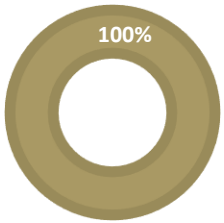

AG votées
AG non votées

RÉPARTITIONS DES VOTES

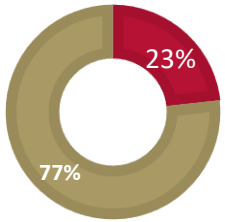

Votes négatifs/ absentions
Votes positifs

4.2.6. OPC Sycomore Sélection Responsable

Caractéristiques : Sycomore Sélection Responsable est un fonds de conviction ISR dont l'approche extra financière repose sur la sélection des titres présentant les meilleures notations extra financières selon une analyse fondamentale interne. La recherche d'impact sociaux et environnementaux, repose sur l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesure d'impact des titres en portefeuille couplé à une forte volonté de sélectionner des entreprises qui participent aux Objectifs du Développement Durable. Le dialogue et l'engagement font également parti de l'approche ISR.

- **Rapport d'impact**

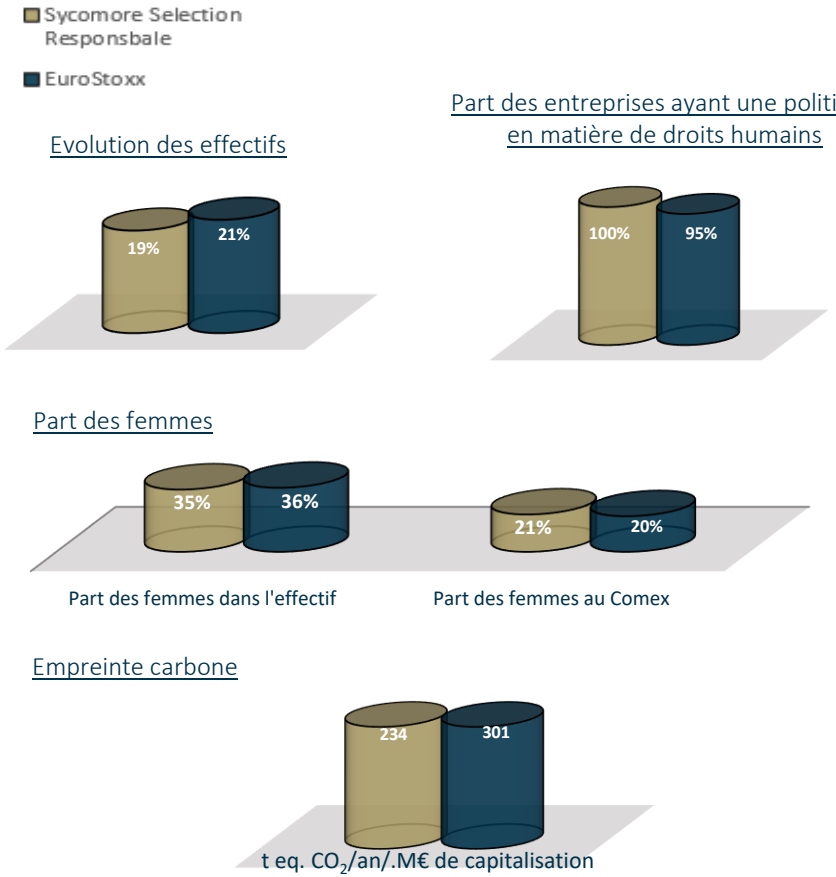

- **Exposition aux ODD**

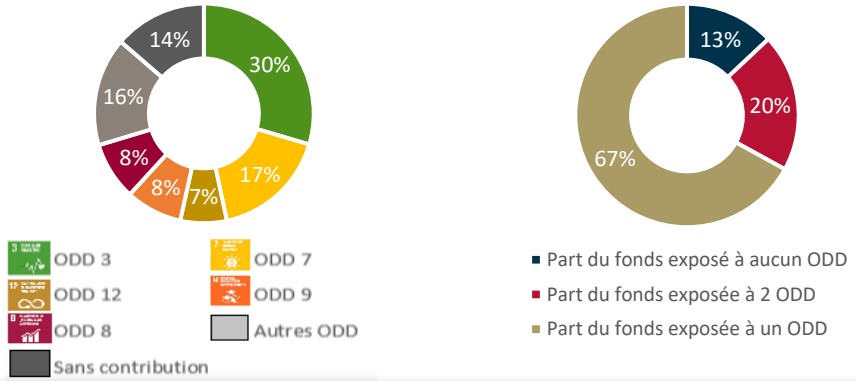

- **Engagement**

Sycomore a identifié et demandé 65 axes d'améliorations auprès de 24 entreprises du portefeuille, notamment sur des sujets d'enjeux sociétaux et de chaîne d'approvisionnement ainsi que des enjeux sociaux par exemple avec Alstom (Society & Suppliers), Ontex (Investor), Alfen (Clients)…

- **SBTi**

48 % de l'actif net investi représente des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre ont été validés par la SBTi

- **Rapport de vote**

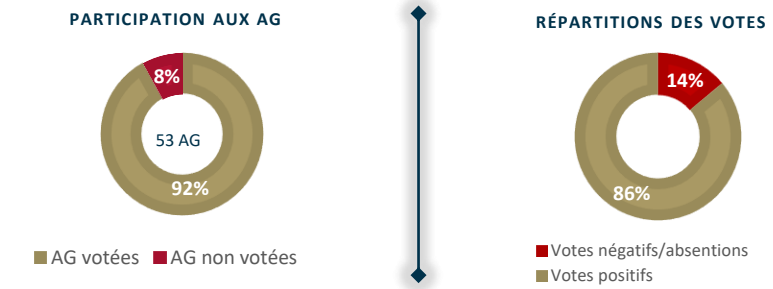

➢ *Les votes négatifs concernent principalement des résolutions sur les rémunérations des dirigeants (30%) et la nomination de certains administrateurs (12%).*

Source : Rapport d'investisseur responsable 2020 Sycomore sélection responsable

4.3. Impact ESG de la poche titre vif de Bred sélection ISR

Pour les titres vifs en portefeuille, nous suivons plusieurs indicateurs issus des rapports annuels. Ceux-ci apportent des données chiffrées tant sur les impacts environnementaux que sur la gouvernance ou encore les engagements de respect des normes internationales.

Nous avons ainsi sélectionné les critères suivants :

- % de femmes au CA
- Taux d'indépendance du CA
- Signature du Pacte mondial des Nations Unies (= Global Compact*)
- Empreinte Carbone
- Participation à la Transition Ecologique et Energétique
- Implication dans les Objectifs du Développement Durable

4.3.1. Impacts généraux

Cette sélection repose sur des données publiques disponibles et comparables couverts par un maximum de titres du portefeuille.

- Le pourcentage de femmes au CA et le taux d'indépendance du CA donnent des indications de gouvernance sur la parité homme/femme et sur la mise en place d'un certain contre-pouvoir au sein des conseils.
- La signature du pacte mondial formalise des engagements de respect des droits humains, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption (cf Annexe)
- L'empreinte carbone et la participation à la transition écologique et énergétique permettent de matérialiser notre positionnement par rapports aux enjeux environnementaux.
- Enfin, les implications des entreprises aux Objectifs du Développement Durable donnent une visibilité sur les trajectoires prises par les entreprises pour participer à différents enjeux sociétaux.

Entreprise	% de femmes au CA	% d'administrateurs indépendants au CA	Signataire du Pacte Mondial
AKZO NOBEL	37,5	100	OUI
ALLIANZ	33,3	50	OUI
ALSTOM	40,0	60	OUI
AMUNDI	38,5	30,8	OUI
AXA	56,3	68,8	OUI
CARREFOUR	43,8	44	OUI
CRH PLC	41,7	83,4	NON
DEUTSCHE TELKOME	40	40	OUI
EDENRED	42	75	OUI
ELIS	54,5	54,5	OUI
GRIFOLS	30,8	23,8	NON
INFINEON	50	50	OUI
SEB	52,9	29,4	OUI
SOPRA STERIA	43	57	OUI
SPIE	40	50	OUI
STELLANTIS	16,7	58	OUI
STORA ENSO	22,2	66,7	OUI
VEOLIA	38,5	61,5	OUI
MOYENNE DU FONDS	40,23	56,7	89%
MOYENNE DE L'INDICE	38,42	68,64	65,3%

Source: Bloomberg
Source de Blomberg: CSR reports, Annual reports, AGM results, ESG releases, Corporate Governance reports.

4.3.2. Impacts en lien avec le climat

Souhaitant participer activement à la transition écologique et énergétique, et en réponses aux attentes de l'Accord de Paris, nous veillons à limiter l'empreinte carbone de Bred Sélection ISR.
Dans notre processus de sélection, l'une des étapes déterminantes pour répondre à ces objectifs à travers Bred Sélection ISR, est l'exclusion sectorielle des entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaire est dirigé vers la production et/ou l'utilisation du charbon thermique.

4.3.3. Mesure de l'empreinte carbone (SCOPE 1 et 2) de la poche titres vifs de Bred Sélection ISR

L'analyse de l'empreinte carbone est basée sur la quantité de GES émise par chaque entreprise composant le portefeuille.
Le calcul de l'empreinte carbone a été fait à partir des données Vigéo/Eiris de chacune des valeurs, en prenant en compte sa pondération dans la poche.

EMPREINTE CARBONE AU 31/12/2020

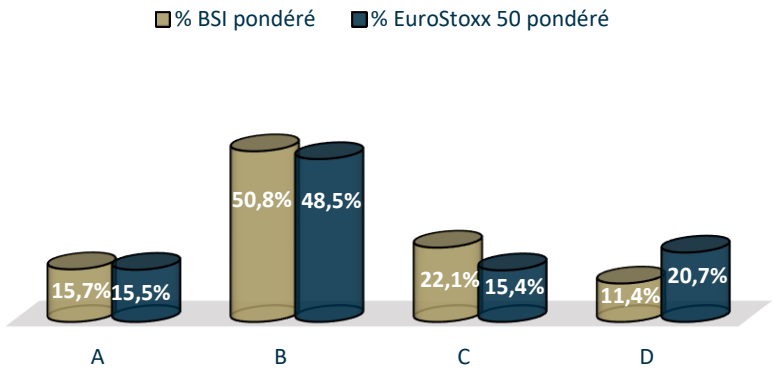

Niveau	Emissions (t CO_2 Eq.)	Catégories
A	< 100 000	Modérée
B	>= 100 000 et < 1 000 000	Significative
C	>= 1 000 000 et < 10 000 000	Elevée
D	>= 10 000 000	Intense

Source : V.E

4.3.4. Mesure de la participation à la transition énergétique des titres vifs de Bred Sélection ISR

Cette mesure correspond à l'analyse de l'approche stratégique des émetteurs pour réduire leurs émissions et adapter leur modèle économique pour faire face aux risques et opportunités associés à la transition vers une économie bas carbone : Offre de produits et services verts - Gestion des consommations d'énergie – Gestion du traitement des émissions polluantes – Maitrise des impact liés à la distribution/au transport, etc….
Le calcul du score de la transition énergétique de la poche titres vifs a été fait à partir des données V.E de chacune des valeurs en prenant en compte sa pondération dans la poche.

SCORE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU 31/12/2020

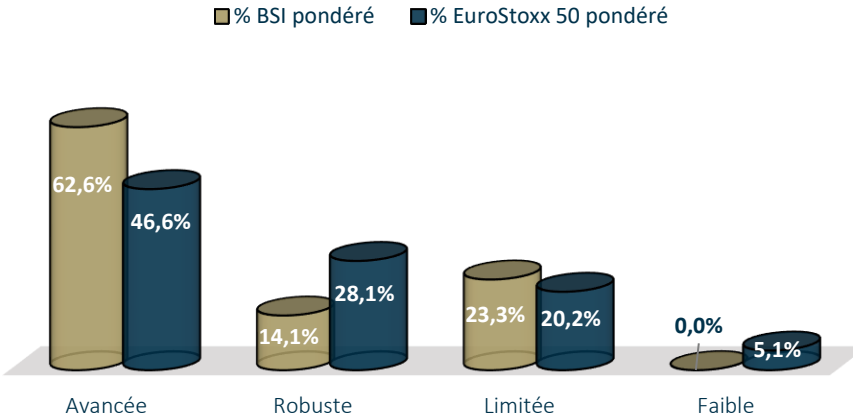

Score Transition énergétique	Catégories
60 - 100	Avancée
50 - 59	Robuste
30 - 49	Limitée
0 - 29	Faible

Source : V.E

4.3.5. Impacts en lien avec les Objectifs du Développement Durable (source : Documents d'enregistrement Universel – Rapports annuels – Fiches internes Promepar AM)

ODD	Entreprise	Chiffre d'affaires (En €)	Pays	Description de l'entreprise	Décile ESG	Contribution à l'ODD
 ODD 6 Eau propre et assainissement **Garantir l'accès de tous à différents services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable**	**VEOLIA**	26,0 Mds		Véolia propose des solutions de gestion et de valorisation de l'eau, des déchets et d'énergie aux collectivités comme aux industries	1er	Le Groupe innove pour préserver la ressource et favoriser le recyclage ainsi que la réutilisation de l'eau pour les villes et les industriels 95 millions de personnes desservies en eau potable (+11,3 millions en 2020). ⇨ 62 millions d'habitants raccordés en assainissement (+4,6 millions en 2020). ⇨ Veolia présente un rendement des réseaux d'eau potable de 73,4%, chiffre parmi les plus élevés du secteur. ⇨ 6,12 millions (+7%/2019) d'habitants bénéficiant de dispositifs inclusifs pour accéder aux services d'eau ou d'assainissement dans le cadre de contrat Véolia, objectif 2030 : +12%/2019.
	ELIS	2,8 Mds		Elis fournit des solutions de location-entretien de textile, d'équipements d'hygiène et de bien-être.	6ème	Elis réduit sa consommation : ⇨ - 36 % de consommation d'eau depuis 2010 par kilo de linge (3 à 5%/an) ⇨ Objectif 2025 : - 50% Elis se dote de technologies performantes : ⇨ L'eau issue des machines est recyclée, pour être réutilisée. ⇨ Des gammes éco-responsables : bonbonnes d'eau durable, garanties sans Bisphénol A consignées et réutilisables pendant six ans.
ODD 8 Travail décent et croissance économique **Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous**	**AMUNDI**	4,6 Mds		Amundi est une société française de gestion d'actifs. Avec 1729 milliards d'euros d'encours gérés à fin 2020, elle se classe à la première place des entreprises de gestion d'actifs en Europe	1er	⇨ Les encours totaux gérés en Investissement Responsable sont passés de 276 Mds € à 378 Mds € en 2020, Amundi souhaite doubler ce montant en 2022 pour atteindre l'objectif de 500 millions € ⇨ S'engage à encourager les entreprises à adopter les bonnes pratiques (lobbying, salaire vital, droits de l'homme, travail des enfants, malnutrition…). ⇨ A lancé un fonds d'investissement en Global Equity consacré à la thématique de la réduction des inégalités sociales (CPR Social Impact) ainsi qu'un fonds de « Social bond ». ⇨ Collaboration avec plusieurs organismes pour développer des programmes d'inclusion des jeunes issus des minorités. Démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail et prévention des risques psycho sociaux.
	SEB	6,9 Mds		Le Groupe SEB est une société française, numéro un mondial dans le domaine du petit équipement domestique.	1er	⇨ Soutient le développement d'entreprises locales et favorise les acteurs de l'économie solidaire. ⇨ Création d'un Fonds Groupe Seb ciblé principalement sur les vecteurs d'insertion que sont le travail et l'éducation/formation, l'équipement du logement et l'accès à l'alimentation saine, 23 projets soutenues en 2020. ⇨ Diminution de la fréquence des accidents avec arrêt de travail ⇨ 65% des effectifs sont couverts par un accord collectif ⇨ 100% des sites industriels certifiés sur les normes santé et sécurité

AXA	101,7 Mds		AXA est un groupe international français spécialisé dans l'assurance depuis sa création, et dans la gestion d'actifs depuis 1994.	1er	⇨ Partenariat avec Coursera (plateforme d'apprentissage numérique), donnant accès pour tous les salariés de l'entreprise à plus de 550 formations ⇨ 100% des entités ont certifié les Standards Axa sur la lutte contre la corruption ⇨ 100% des salariés ont reçu au moins 1 formation en 2020 ⇨ Développement du modèle Smart Working : 55% (+20 points par rapport à 2019) des salariés en CDI bénéficient d'accords de télétravail. L'ambition est d'atteindre 70% de télétravailleurs en 2023 ⇨ 100% des entités ont certifié la conformité à la politique fiscale et code éthique du groupe.
CARREFOUR	72,1 Mds		Carrefour est un groupe français du secteur de la grande distribution	1er	⇨ Baisse 18% des départs vs 2019 (-24% licenciement ; -14% démission) ⇨ Stabilisation des taux d'absentéisme (accident du travail – accident trajet) ⇨ Les usines d'approvisionnement situées en pays à risque (dont Bangladesh – Chine – Inde – Turquie) doivent faire l'objet d'un audit social. En raison de la pandémie, tous n'ont pas été réalisés. ⇨ 61% du personnel à risque est formé au sujet anti-corruption
ALSTOM	8,8 Mds		Alstom est une multinationale française, aujourd'hui spécialisée dans le secteur des transports, principalement ferroviaires	4ème	⇨ 98% de collaborateurs sont couverts par un dispositif de prévoyance (vs 97% en 2019) ⇨ 92% de collaborateurs ont suivi une formation ⇨ 100% des régions sont certifiées ISO 37001 ⇨ 99% des achats sont réalisés avec des fournisseurs signataires de la charte éthique de développement durable ⇨ 79% des revues sécurités ont validé la capacité à anticiper les problèmes de sécurité ⇨ 77% de la population cible a participé à la formation en ligne Sécurité ferroviaire (vs71% en 2019)
CRH PLC	21,5 Mds		CRH ou Cement Roadstone Holdings est un groupe de matériaux de construction d'origine irlandaise. Il est surtout actif en Europe et aux États-Unis.	1er	⇨ Bonne maîtrise des processus de gestion des plans de carrière et des délais de préavis afin de réduire les impacts sociaux liés aux fermetures, ouvertures et restructurations de sites. ⇨ Maintien des efforts pour promouvoir le développement économique et social local par le biais de partenariats et de programmes communautaires. ⇨ Renforcement de l'engagement en matière de sécurité et de contrôle de la qualité des produits par des processus comprenant des visites de sites, des réunions techniques et des fiches de données de sécurité. (8% de réduction des accidents sur l'année).
ALLIANZ	118,9 Mds		Allianz est un groupe d'assurances. Il est le premier assureur européen et le quatrième gestionnaire d'actifs au monde. Le groupe est diversifié entre l'assurance-dommage et l'assurance-vie	2ème	⇨ Mise en place toutes les mesures nécessaires pour l'accès à un travail décent pour ses collaborateurs et est attentive aux conditions dans les pays les plus sensibles. De même, la diversité et la parité sont des priorités pour la société. ⇨ Travaille à la généralisation de l'accès de tous aux services bancaires et financiers et d'assurance. ⇨ Participation dans les pays en développement dans lesquelles elle est présente à l'accès des entreprises, notamment des petites, aux services financiers comme des prêts consentis à des conditions abordables. ⇨ Adoption de nombreuses mesures et initiatives pour défense les Droits de l'Homme dans les pays sensibles

	SOPRA STERIA	4,3 Mds		Sopra Steria est une entreprise de services du numérique française et une société de conseil en transformation numérique des entreprises et des organisations.	2ème	⇨ Ambitionne de devenir un acteur majeur de la transformation digitale en Europe. S'est récemment définie comme mission de développer le digital pour construire un avenir positif pour tous. ⇨ Forte sensibilité concernant la formation des employés et l'engagement communautaire, et plusieurs politiques de non-discrimination, droits hommes/femmes. ⇨ Le respect de l'environnement et des droits du travail dans toute la chaîne de valeur ⇨ Créée en 2011, La Fondation Sopra Steria-Institut de France soutient des projets numériques solidaires à dimension sociale ou environnementale, particulièrement auprès de publics fragilisés. Education-formation-entreprenariat social/innovation/environnement ⇨ Accélération de l'innovation et l'inclusion numérique : au service des clients ; Programmes solidaires d'inclusion numérique ; Signature de la Charte du Numérique Responsable ⇨ Travaille sur l'attractivité et la rétention des talents : déploiement de politiques innovantes de proximité avec les candidats et les collaborateurs à travers un accompagnement personnalisé. ⇨ Développement d'une approche collaborative durable avec un réseau d'experts, de startups et de partenaires technologiques majeurs.
	EDENRED	1,4 Mds		Edenred est un groupe français offrant des solutions transactionnelles au service des entreprises, des salariés et des commerçants. Le Groupe, présent dans 46 pays, revendique la place de numéro un mondial sur son marché.	5ème	⇨ Au 31 12 2020 : 8 834 collaborateurs - 84% travaillent hors de France - 46% ont moins de 35 ans - 51% sont des femmes - 96% sont en CDI vs 95% en 2019 - 21% sont managers dont 40% de femmes - 29% de femme dans instances dirigeantes vs 24% en 2019 ⇨ Baisse du taux de fréquence des accidents de travail : 2.4% vs 3.3 en 2019 ⇨ Hausse du taux de formation moyen au cours des 5 dernières années = 83% vs 82% en 2019
	INFINEON	8,6 Mds		Infineon est un groupe de semi-conducteurs, spin-off de Siemens AG, créé en 1999. Infineon figure parmi les plus grands fabricants de puces électroniques	2ème	⇨ Management IMPRES (Infineon Integrated Mangement Program for Environment, Energy, Safety and Health), qui promeut l'égalité salariale et un univers de dialogue entre salariés avec le programme STEPS (Steps To Employees Personal Succes). ⇨ Travaille pour plusieurs organisations dont programmes d'intégration des réfugiés. ⇨ Laureat du Best Employes 2020 Award (satisfaction employés) par Glassdoor et Wuxi Daily Expressed et le New Century Human Ressource Association. ⇨ Charte de Diversité & Inclusion avec en particulier promotion de femmes à des postes clés de direction. Evolution du % de femmes à des postes de management de 10,2% en 2010 à 16% en 2020. ⇨ En 2020, 30 000 heures de formation en santé et sécurité au travail dispensées à travers les filiales. Nombre total d'heures de formation en 2020 est de 380 000 (= 7,7 millions d'euros). ⇨ Baisse du taux de blessure (nombre de blessures / nombre total d'heures de travail*200 000) a entre 2016 et 2020, passant de 0,42 à 0,35. ⇨ 46 700 salariés dont 19,8% travaillent dans la recherche et le développement. Les dépenses de R&D sont de 1 113 millions en 2020.

ODD 9
Industrie, innovation et infrastructure

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourage l'innovation

SEB	6,9 Mds		Le Groupe SEB est une société française, numéro un mondial dans le domaine du petit équipement domestique.	1er	⇨ 100% des sites certifiés ISO 14001 ⇨ 240 Millions d'investissement dans l'innovation soit 3.5% du CA ⇨ 92% de produits de petit électroménager sont estampillés « réparables 10 ans »
ALSTOM	8,8 Mds		Alstom est une multinationale française, aujourd'hui spécialisée dans le secteur des transports, principalement ferroviaires	4ème	⇨ Seul acteur ferroviaire à proposer aujourd'hui une gamme complète de solution de traction verte et à posséder une technologie de piles à combustibles. Les trains à hydrogènes d'Alstom sont en service commercial depuis 2018. ⇨ 443 M€ d'investissement soit 5% du CA ⇨ 25% de nouvelles solutions couvertes par une démarche d'éco-conception
SPIE	6,7 Mds		Spie est une société française spécialisée dans les domaines du génie électrique, mécanique et climatique, de l'énergie et des réseaux de communication.	3ème	⇨ A participé à de nombreuses révolutions énergétiques en proposant à ses clients des solutions pour produire une énergie sûre, abordable et durable. ⇨ En 2020, exposition aux services liés à la transition énergétique estimée à 70% de son chiffre d'affaire dont 40% à l'efficacité énergétique des bâtiments, industries et villes (faisant de Spie à un acteur majeur de la transition énergétique lorsque l'on sait qu'il s'agit du secteur le plus pollueur), 23% à la production d'électricité décarbonée et 6% à la mobilité durable. ⇨ 41% des activités serait alignée avec la taxonomie européenne et devrait atteindre 50% en 2025. ⇨ A engagé une transformation profonde de son organisation et pratiques en matière de responsabilité sociétale qui repose sur les 4 piliers : social, économique, sociétal, environnemental.
CRH PLC	21,5 Mds		CRH ou Cement Roadstone Holdings est un groupe de matériaux de construction d'origine irlandaise. Il est surtout actif en Europe et aux États-Unis	1er	⇨ Impliqué dans la recherche et le développement de technologies pour faire progresser les solutions de capture de CO_2, et promouvoir les avantages à long terme du béton pour l'économie circulaire. Collaborent avec la chaîne de valeur de la construction et la communauté scientifique au sens large pour fournir des produits et des structures à faible émission de carbone. ⇨ Le plan pour atteindre l'objectif 2030 comprend l'augmentation d'utilisation de matières premières de substitution pour réduire l'intensité carbone et la quantité de clinker dans le ciment, ainsi qu'à remplacer les combustibles fossiles à forte intensité de carbone par de la biomasse et des combustibles alternatifs.
DEUTSCHE TELEKOM	101,0 Mds		La Deutsche Telekom AG est la plus grande société allemande et européenne de télécommunication.	2ème	⇨ Participe à l'inclusion des populations des pays en développement en y installant ses réseaux. ⇨ Apporte innovations technologiques et techniques à des communautés en retard ou isolées. ⇨ Grace çà son réseau à haut débit contribue activement à la création d'infrastructures de haute qualité et à la promotion de l'innovation. ⇨ Proactif dans la recherche scientifique pour perfectionner les capacités technologiques ⇨ La migration des lignes du réseau fixe allemand vers le système d'Internet (IP) s'est achevée fin 2020. Environ 25,3 millions de clients du réseau fixe utilisent le réseau IP. D'ici fin décembre 2020, la part des lignes IP en Europe représentait 92,9 % de toutes les lignes DT du réseau fixe. ⇨ 18 milliards d'euros investis dans la construction et l'exploitation de réseaux en Europe et aux USA. ⇨ Grâce à l'unité de recherche centralisée Telekom Innovation Laboratories, DT a accès à son propre centre de R&D. Les T-Labs de Berlin, Be'er Sheva, Budapest et Vienne collaborent avec les grands universités et instituts de recherche mondiaux pour développer la blockchain et l'IA.

	GRIFOLS	5,3 Mds		Grifols est un groupe médical espagnol opérant dans le domaine de la santé et fondé en 1940	2ème	⇨ Se distingue par sa recherche scientifique importante qui améliore l'offre de ses 4 divisions et permet un meilleur accès aux soins (solutions de plasma ou diagnostic (=90% de ses activités)). ⇨ Modernisation des infrastructures pour les rendre durables, tout en améliorant l'efficacité de l'utilisation des ressources en adoptant plus de technologies respectueuses de l'environnement. ⇨ Les innovations bénéficient à de nombreux pays en développement dans lesquels le groupe possède des filiales. Grifols participe également à augmenter la contribution de l'industrie à l'emploi et au PIB. ⇨ Les investissements en R&D s'élèvent à 298 millions d'euros, ce qui représente 5,6 % du chiffre d'affaires soit une intensité d'innovation quatre fois supérieure à la moyenne européenne. ⇨ Le nombre d'employés dédiés à la R&D a augmenté pour atteindre plus de 1 100 personnes. ⇨ Plus de 10 millions USD alloués au cours des 5 dernières années à des projets de recherche préclinique et clinique par le biais du programme ISR.
	INFINEON	8,6 Mds		Infineon est un groupe de semi-conducteurs, spin-off de Siemens AG, créé en 1999. Infineon figure parmi les plus grands fabricants de puces électroniques	2ème	⇨ Produit des technologies de pointe notamment les semi-conducteurs, indispensable à la fabrication de véhicules électriques et hybrides. ⇨ A défini un processus spécifique pour prendre en considération les aspects environnementaux dans les achats d'équipement manufacturier et les services. ⇨ L'utilisation du pétrole et du gaz est mineure. ⇨ Attentif à la réduction de ses propres émissions de CO_2, mais aussi à celle de ses clients grâce aux nombreuses innovations sur ses produits et solutions : « faire plus avec moins d'énergie ». ⇨ Les semi-conducteurs produits rentrent dans la chaine de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables et améliorent l'efficacité sur l'ensemble de la chaîne de valeur : génération, transmission, et utilisation. ⇨ Les produits proposés représentent une base pour une meilleure gestion de l'électricité : pour l'industrie, les ordinateurs et appareils électroniques, et les moteurs des véhicules.
	EDENRED	1,4 Mds		Edenred est un groupe français offrant des solutions transactionnelles au service des entreprises, des salariés et des commerçants. Le Groupe, présent dans 46 pays, revendique la place de numéro un mondial sur son marché	5ème	⇨ Maintient sa démarche d'innovation pour anticiper les nouveaux usages. Le Groupe propose une expérience utilisateur nouvelle génération sur mobile, développe de nouveaux services, intègre des technologies de pointe. ⇨ En 2019, s'est associé à Swave, la plateforme française d'innovation dédiée aux services financiers dans les domaines de la fintech, de l'insurtech et des paytech. ⇨ Sage et Corporate Spending Innovations, filiale du groupe, ont étendu leur partenariat pour proposer une nouvelle solution intégrée de paiement fournisseurs aux États-Unis

ODD 13 :
Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

SEB	6,9 Mds		Le Groupe SEB est une société française, numéro un mondial dans le domaine du petit équipement domestique.	1er	⇨ Baisse de 28.5% de consommation d'énergies sur les sites de production depuis 2010 ⇨ Baisse de 40% d'émissions de gaz à effet de serre pour le transport des produits depuis 2013 ⇨ Hausse de 34% des matériaux utilisés à partir de matériaux recyclés ⇨ Objectif zéro déchet d'ici 2023 ⇨ Inscription au registre Ethibel Sustainability Index, qui regroupe 200 actions d'entreprises européennes affichant les meilleurs résultats en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale.
CARREFOUR	72,1 Mds		Carrefour est un groupe français du secteur de la grande distribution	1er	⇨ - 9% des GES scope 1 et 2 par rapport à 2019 (-20% fluides réfrigérants et -2% conso d'énergie) ⇨ Notation CDP climat A- (vs A en 2019) ⇨ Plan Forets durables sur 88% des produits liés à la déforestation vs 68% en 2019 ⇨ 3885 tonnes d'invendus alimentaires valorisés par la vente de panier repas en partenariat avec Too Good To Go, soit 63% de plus que 2019. ⇨ +160% de ventes de produits PEFC et FSC ⇨ Renforcement de la flotte biométhane en France ⇨ 100% de fournisseurs de bœuf brésilien (=6000 fermes) géoréférencés (vs 96% en 2019) ⇨ 100% des pays ont développé des filières alimentation animal zéro déforestation (vs 44% en 2019)
ALSTOM	8,8 Mds		Alstom est une multinationale française, aujourd'hui spécialisée dans le secteur des transports, principalement ferroviaires	4ème	⇨ Réduction de 20% des émissions CO_2 scopes 1 et 2 vs 2019 ⇨ Réduction de 5% de la consommation énergétique totale vs 2019 ⇨ 60% de part d'énergie d'origine renouvelable vs 36% en 2019 ⇨ Alstom est le seul acteur ferroviaire à proposer aujourd'hui une gamme complète de solution de traction verte et à posséder une technologie de piles à combustibles. Les trains à hydrogènes d'Alstom sont en service commercial depuis 2018
VEOLIA	26,1 Mds		Véolia propose des solutions de gestion et de valorisation de l'eau, des déchets et d'énergie aux collectivités comme aux industries	1er	⇨ Veolia est proche des communautés locales et renforce leur participation dans l'amélioration et la gestion de l'eau et de l'assainissement : 52% de la clientèle sont des collectivités publiques, et 48% des industriels. ⇨ L'activité déchet concerne 40 millions d'habitants à travers les collectivités locales clientes pour 47 millions de tonnes de déchets traités. ⇨ Côté privé, 464 948 entreprises sont clientes fin 2020. ⇨ Veolia travaille sur son taux de rendements des réseaux d'eau potable en augmentant l'utilisation rationnelle des ressources en eau : 73,4% en 2020, objectif 2030 > 75%. ⇨ L'objectif de réaliser 3,8 Mds d'euros de chiffres d'affaires dans l'économie circulaire a été atteint avec 5,2 Mds d'euros. ⇨ 65,9% de méthane capté pour 2020.
AKZO NOBEL	8,5 Mds		Akzo Nobel est une entreprise spécialisée dans les peintures et les produits chimiques, d'origine néerlandaise dont le siège se trouve à Amsterdam.	1er	⇨ Travaille sur la composition de ses peintures afin de proposer des solutions durables. L'objectif est d'avoir 50% de ses revenus provenant de solutions durables en 2030. ⇨ Objectif de diminuer de 50% ses émissions carbone en 2030. ⇨ En chemin vers le zéro déchet, dont 100% de ces derniers seront réutilisables

						⇨ Objectif 2030 : utiliser de l'électricité 100% renouvelable. Tendance est positive d'année en année avec en 2020 33% d'énergie renouvelable pour ses opérations et 40% d'électricité renouvelable. ⇨ Les objectifs d'Akzo Nobel sont validés par le SBT.
	STORA ENSO	8,5 Mds		Stora Enso est une entreprise finno-suédoise. C'est un des plus importants groupes mondiaux dans le domaine de la production de papier, née en 1998.	1er	⇨ Se distingue par ses efforts tant en termes d'ambition, d'objectifs que de mesures pour réduire ses émissions dans un secteur d'activité où l'impact environnemental est important. Un des objectifs est par exemple de réduire de 31% d'ici 2025 (par rapport à 2010) les émissions de CO_2 par tonne de pâte, papier et carton. ⇨ Productions pérennes car renouvelables. ⇨ Certification de tous les sites de productions selon les normes environnementales ISO 14001. ⇨ Objectif d'avoir 70% de sa chaine d'approvisionnement et de ses fournisseurs en aval (transport notamment) qui établissent des objectifs de réduction de gaz à effet de serre d'ici 2025. Ces objectifs doivent être validés par la SBT avant 2030.
	GROUPE PSA	86,7 Mds		Stellantis est un groupe automobile multinational fondé le 16 janvier 2021 résultant de la fusion du groupe PSA et de Fiat Chrysler Automobiles.	1er	⇨ S'engage à contribuer à une économie décarbonée et la neutralité carbone pour l'ensemble des produits, usines et autres installations. Propose déjà 29 modèles électrifiés. ⇨ Travaille avec ses fournisseurs pour mettre en place des partenariats concernant les pratiques d'achat responsables. Accent sur l'utilisation juste des ressources naturelles et la réduction des impacts environnementaux ⇨ L'utilisation de matériaux "verts" dans les véhicules du groupe est de 30%. ⇨ Économie circulaire : 616 800 pièces collectées et traitées, dont 576 700 vendues comme pièces de rechange. ⇨ Prévoit d'avoir 50% de sa gamme en électrique d'ici 2021 et 100% d'ici 2025. ⇨ Le niveau d'émission de CO2 des voitures vendues en Europe en 2020 diminue au niveau de 102,7 g/km (NEDC) pour les voitures à moteur à combustion, ce qui correspond à une diminution de 10% par rapport à 2019, et le groupe a dépassé son objectif réglementaire CAFE.
	AXA	101,7 Mds		AXA est un groupe international français spécialisé dans l'assurance depuis sa création, et dans la gestion d'actifs depuis 1994	1er	⇨ 16 milliards euros d'investissement verts vs 11.7 en 2019. Objectif de 24 milliards en 2023 ⇨ Objectifs 2019-2025 : réduire de 20% des émissions de CO_2 (Energie, flotte automobile, voyages d'affaire, bureautique et informatique) - acheter 100% d'électricité renouvelable - réduire de 10% les déchets et consommation d'eau – réduire de 20% la consommation de papier. Être à 0% de charbon d'ici 2030 pour l'UE et l'OCDE et d'ici 2040 pour le reste du monde. ⇨ Education de 8.5 millions d'enfants au programme de préservation des océans. Objectif de 10 millions en 2021
	EDENRED	1,4 Mds		Edenred est un groupe français offrant des solutions transactionnelles au service des entreprises, des salariés et des commerçants. Présent dans 46 pays, revendique la place de numéro un mondial sur son marché.	5ème	⇨ Baisse des émissions de GES (TCO_2EQ) depuis 2013 : 3 433 vs 5 521 ⇨ Baisse de la consommation d'énergies (gaz + fioul + électricité) = 13 000 MWh vs 16 991 en 2019 ⇨ Gestion de 717 tonnes de déchets dont 457 ont été recyclées ⇨ Baisse de la consommation de plastique : 93 tonnes vs 102 en 2019 ⇨ Baisse de la consommation d'eau : 37 000m3 vs 60 000 en 2019

4.4. Exercice de nos droits de vote des titres en portefeuille sur l'année 2020

En 2020, nous avons voté à l'ensemble des titres du SBF120 détenus dans BSI, soit 9 Assemblées Générales représentant 220 résolutions

- Nous avons voté au moins 1 fois **NON** à chacune des assemblées
- Nous avons voté **OUI** à 154 résolutions soit 70% de l'ensemble des résolutions
- Nous avons voté **NON** à 66 résolutions soit 30% de l'ensemble des résolutions

Société	Nombre de résolutions	Nombre de vote OUI	Nombre de vote NON
AMUNDI	20	17	3
AXA	28	18	10
EDENRED	26	18	8
ELIS	32	22	10
GRIFOLS	14	10	4
SEB	27	17	10
SOPRA STERIA	28	19	9
VALEO	19	15	4
VEOLIA	26	20	6

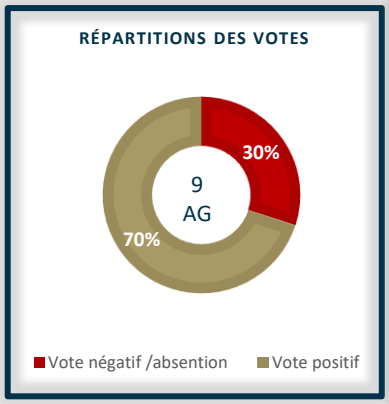

Seb et Axa ont eu les plus forts taux de votes négatifs du portefeuille. Dans les deux cas nous nous sommes opposés aux rémunérations excessives des dirigeants et/ou mandataires sociaux. Chez Seb, nous nous sommes également opposés à la proposition d'augmentation de capital en période d'Offre Publique.

En 2020, le périmètre de l'exercice de nos droits de vote était limité au SBF120. A partir de 2021 ce périmètre sera élargi à l'ensemble de la zone européenne.

Répartition des votes par catégories de résolution (catégorie Proxinvest)

Type de résolution	Oui	Non	Abstention
Affectation du résultat	8	0	0
Approbation d'engagements postérieurs à l'emploi (indemnité de départ) pris par la société au bénéfice de	0	1	0
Approbation de dépenses non déductibles (articles 39-4 ou 223 quater du CGI)	1	0	0
Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux non-dirigeants pour le nouvel exercice.	5	1	0
Approbation des comptes consolidés	9	0	0
Approbation des comptes sociaux connaissance prise du rapport de gestion, du rapport du conseil et du rapport des commissaires aux comptes	9	0	0
Approbation des éléments de la rémunération versée ou attribuée au dirigeant au titre du dernier exercice.	6	6	0
Approbation des éléments de la rémunération versée ou attribuée au Président non-exécutif du conseil au titre du dernier exercice.	1	2	0
Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice clos mentionnées à l'article L22-10-9 (ex L. 225-37-3 I) du code de commerce (« rapport rémunération »).	2	6	0
Approbation des principes de détermination, de répartition et de distribution des éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux pour le nouvel exercice.	5	5	0
Approbation des principes de détermination, de répartition et de distribution des éléments de rémunération des mandataires sociaux non-dirigeants pour le nouvel exercice.	3	1	0
Approbation du rapport sur les conventions réglementées.	6	0	0
Approbation d'un rapport non-financier	1	0	0
Attribution d'actions gratuites pour les salariés et mandataires sociaux dirigeants	1	3	0
Autorisation d'acquisition et de vente par la société de ses propres actions	8	1	0
Autorisation d'augmentation de capital en rémunération d'offres publiques d'échange par émission d'actions ou d'autres titres.	0	1	0
Autorisation d'augmentation de capital par émission d'actions réservées aux salariés :	9	0	0
Autorisation d'augmentation du capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices :	5	0	0
Autorisation de déroger aux règles de fixation du prix d'émission sans DPS dans la limite de 10% du capital par an	0	2	0
Autorisation de réduction éventuelle du capital	4	2	0
Autorisation générale d'augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature non spécifiés	0	4	0
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital par émission d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital avec droit préférentiel de souscription :	4	1	0
Délégation de compétence en vue d'augmenter le capital par émission d'actions et/ou d'autres valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription	0	10	0
Election en concours statutaire d'un administrateur (actionnaires salariés, autre..) :	1	6	0
Fixation de l'enveloppe annuelle de rémunération de membres du conseil	3	1	0
Limitation globale d'augmentation de capital par émission avec et sans DPS	2	0	0
Mise en conformité des statuts ou mesures corrélatives en ligne avec les résolutions ci-dessus	2	0	0
Modification des statuts (Divers) ou modification d'autorisations antérieures	5	0	0
Modification des statuts : conseil d'administration (composition, missions, rémunérations spéciales) :	11	0	0
Modification des statuts : création d'un dividende majoré	1	0	0
Modification des statuts : objet social / siège social / raison sociale / nominal des actions (division de la valeur du titre) :	0	2	0
Nomination soit Ratification de la cooptation	10	2	0
Non défini	1	0	0
Option de sur-allocation sur une émission sans DPS ("green shoe") :	0	4	0
Option pour le paiement du dividende de l'exercice en actions	1	0	0
Pouvoirs pour les formalités liées à l'assemblée (dépôts, publicité...).	9	0	0
Quitus aux administrateurs.	1	0	0
Renouvellement du mandat	21	3	0
Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire	0	2	0

➢ La majorité des votes NON concerne les **rémunérations** et les **augmentations de capital sans Droit Préférentiel de Souscription.**

4.5. Partage d'une partie des frais de gestion de Bred Sélection ISR

Promepar AM, reverse 25% des frais de gestion (après paiement de tous les frais administratifs externes et rétrocessions) à des fondations ou associations impliquées dans la transmission du savoir et l'égalité des chances

Fondation des Ecoles de la 2ème chance

E2C favorise l'intégration sociale et l'insertion professionnelle de jeunes ayant décroché du système scolaire, à travers le financement de projets pédagogiques, sociaux, sportifs et culturels. Depuis sa création en 1998 environ 15 000 jeunes/an (âgés de 16 à 25 ans) sans diplôme ni qualification sont passés par les E2C ; 75 % d'entre eux ont trouvé un emploi ou se sont engagés dans une formation qualifiante.

-> Don de 8 000 euros

Fonds de dotation EPIC

Epic finance des organisations sociales luttant contre les inégalités chez les jeunes. Sport dans la ville : Association d'insertion de jeunes de 6 à 35 ans via le sport et des parcours d'accompagnement : Soutien scolaire – Accompagnement de jeunes filles – Insertion professionnelles – Aide à la création d'entreprise. En 2020, 6 235 jeunes ont été inscrits aux programmes sportifs. 82% des 1 640 jeunes du programme formation ont trouvé un emploi ou une formation.
Depuis 2007, 384 entrepreneurs ont été accompagnés, 265 entreprises et 540 emplois ont été créés.

-> Don de 8 000 euros

Fondation HEC

Projet « Stand Up » dédié à des femmes ayant un accès limité à des formations et à l'entrepreneuriat, pour leur permettre de réaliser leur projet d'entreprise.
La formation stand Up s'est adaptée au confinement en développant e-learning, vidéo et mises en pratique terrain. En 2020 185 femmes ont été formées et certifiées : âgées de 18 à plus de 50 ans, de tous niveaux d'étude (18% niveau lycée ou Bac), 51% d'entre elles étaient au chômage, 8% bénéficiaires de minima sociaux et 5.5% avec une reconnaissance officielle de handicap. Parmi les projets 2021, Stand Up s'est engagé dans l'essaimage en Martinique, Cote d'Ivoire et Allemagne.

-> Don de 20 000 euros

ANNEXES

Caractéristiques du fonds Bred Sélection ISR au 31 décembre 2020

BRED SELECTION ISR

PRI Principles for Responsible Investment

Promepar AM est signataire des PRI (Principles for Responsible Investment)

EQUIPE DE GESTION

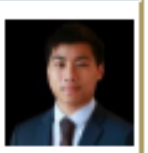

Marc FAVARD	David CHOUCHANA	Murielle HERMELLIN	Jean-Philippe NGO
Gérant	Gérant	Responsable ISR	ISR

CARACTERISTIQUES DU FONDS

Classification	Actions des pays de l'Union Européenne
Durée de placement recommandée	5 ans (minimum)
Cible	Investisseurs et distributeurs
Eligibilité	PEA

OBJECTIF DE GESTION

Rechercher une performance nette de frais supérieure à l'indice EuroStoxx 50 DNR sur la durée de placement recommandée (5 ans minimum), à travers des investissements en parts d'OPC et/ou d'actions, prenant en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et majoritairement de la zone euro. Le Fonds est éligible au PEA

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

1	2	3	4	5	6	7

INDICATEUR DE REFERENCE

* EUROSTOXX 50 DNR (SX5T)

ACTIF NET ET VALORISATION

Actif net (en Euros)	20 609 453 €
Valeur liquidative	111,09 €

CARACTERISTIQUES

Date de création	18-sept-19
Forme juridique	FCP
Catégorie de part	Tous souscripteurs
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Code Isin	FR0013433703
Ticker Bloomberg	BRSISRC FP
Frais de souscription (Max)	1,00%
Frais de rachat	0,00%
Frais courants (Estimés)	2,00%
Frais de gestion fixes (Max)	1,50%
Frais de gestion variables	Néant
Frais indirects (Max)	2,50%
Conditions de souscriptions et de rachats	Chaque jour de Bourse ouvré avant 12h
Société de gestion	PROMEPAR AM
Dépositaire	CACEIS Bank
Valorisateur	CACEIS Fund Administration

Les objectifs du Développement Durable (ODD)

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bienêtre de tous à tout âge.

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

Garantir l'accès de tous à différents services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourage l'innovation

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Établir des modes de consommation et de production durables.

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

Les Principes de l'Investissement Responsable (PRI)

- Créés en **2006**, les PRI (Principles for Responsible Investments) sont une **initiative du Secrétaire Général des Nations Unies** Kofi Annan à **destination des investisseurs institutionnels et individuels.**
- L'objectif est de créer un **cadre fédérateur** pour tenir compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (**ESG**) dans les investissements, permettant de mieux évaluer les risques et mieux explorer les opportunités, et favorisant les retours sur investissement à long terme.
- A ce jour plus de **2 450 investisseurs** sont signataires, dont 213 en France (dont 174 sociétés de gestion)
- En vertu de l'approche **Comply or explain**, les signataires des PRI sont tenus d'indiquer comment ils appliquent les Principes (questionnaire annuel) ou fournir une explication lorsqu'ils ne s'y conforment pas.

En signant les PRI, Promepar AM s'engage à **respecter 6 principes**

1. Prendre en compte *les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements*
2. *Etre des investisseurs actifs et prendre en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires*
3. *Demander aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG*
4. *Favoriser l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs*
5. *Travailler ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes*
6. *Rendre compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes*

GLOSSAIRE ISR (1/3)

- **ACCORD DE PARIS :** Adopté en décembre 2015 à l'issue de la Cop21 et entré en vigueur en novembre 2016 l'Accord de Paris invite à un objectif commun : contenir d'ici 2100 le réchauffement climatique en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, et poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C. Il invite également à la neutralité carbone (ou objectif de zéro émission nette), à savoir l'équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre et la compensation permise par les puits ou réservoirs de carbone, comme les forêts.

- **ARTICLE 173** : article de loi sur la transition énergétique du 17 août 2015. Il définit les obligations d'information des investisseurs institutionnels concernant leur prise en compte des paramètres environnementaux et sociaux

- **BEST-IN-UNIVERSE :** sélection des entreprises présentant les meilleures notes ESG quel que soit leur secteur d'activité

- **BEST EFFORT** : sélection des entreprises présentant une évolution positive de leur note ESG. Généralement le gérant élimine les émetteurs qui partent de notes trop basses

- **CDP : anciennement Carbon Disclosure Project :** Organisation internationale créée en 2000 référençant les performances environnementales des villes et des entreprises. Depuis 2003 elle effectue des campagnes annuelles sous forme de questionnaire pour recueillir les informations sur les GES

- **CLIMATE ACTION 100+ :** Initiative regroupant près de 300 investisseurs pour inciter les 100 plus grandes entreprises émettrices de GES prennent des mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique

- **DEVELOPPEMENT DURABLE :** Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Ce concept intègre les 3 dimensions Economiques, sociales et environnementales.

- **EMPREINTE CARBONE**
  Scope 1 : ensemble des émissions directes générées par le processus de production de l'entreprise. Couvre les émissions directes de Gaz à effet de serre (GES) émanant de sources qui appartiennent à l'entreprise ou à celles contrôlées par elle.
  Scope 2 : ensemble des émissions indirectes de GES induites par l'achat ou la consommation d'électricité, de vapeur ou de chaleur nécessaire au processus de production de l'entreprise
  Scope 3 : ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaine de valeur, résultant des activités de l'entreprise, mais qui proviennent de sources appartenant à une autre entreprise. Il prend en compte les émissions de GES de toute la chaine de production, aussi bien celles provoquées en amont de la chaine par l'utilisation de matières premières, combustibles ou autres facteurs d'émissions des fournisseurs, que celles provoquées en aval par l'utilisation des produits et services commercialisés par l'entreprise.

- **ESG :** Environnement, Social et Gouvernance

- **FIR** : Forum pour l'Investissement Responsable

- **FONDS ISR DE CONVICTION :** fonds avec un processus à forte sélectivité sur les critères ESG.

- **G.E.S :** gaz à effet de serre. Gaz présent dans l'atmosphère qui intercepte le rayonnement infrarouge émis par la surface terrestre et contribue à l'effet de serre ; L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est un des facteurs du réchauffement climatique.

- **G.I.I.N:** Global Compact Investing Network = organisation internationale de référence pour le secteur de l'investissement à impact

- **GOUVERNANCE :** ensemble des règles (statuts et règlement, répartition des droits et obligations) qui régissent la manière dont une entreprise est organisée, administrée et contrôlée.

GLOSSAIRE ISR (2/3)

- **GLOBAL COMPACT** ou pacte mondial des Nations Unies, rédigé par l'ONU en 2000 est un engagement volontaire pour les entreprises, associations et ONG à respecter 10 principes concernant les droits de l'Homme, le droit du travail, le respect de l'environnement et la lutte anti-corruption.
  1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme
  2. Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme
  3. Respecter la liberté d'association et reconnaitre le droit de négociation collective
  4. Contribuer à éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
  5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
  6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession
  7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
  8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
  9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
  10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

- **ISR :** Investissement Socialement Responsable = placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable - définition AFG/FIR.

- **LABEL ISR :** créé et soutenu par le ministère des Finances, le label ISR est attribué pour une durée de 3 ans avec revue annuelle aux fonds qui respectent 6 piliers : i) Critères ESG dans le processus d'investissement ii) Mise en œuvre d'une méthodologie d'analyse et de notation des émetteurs iii) Prise en compte des critères ESG dans la construction et le suivi. Au moins 90% des lignes du portefeuille doit être analysé et 20% des plus mauvaises valeurs doit être éliminé iv) politique d'engagement ESG (dialogue et vote) avec les émetteurs v) Transparence renforcée vi) mise en évidence des impacts positifs sur le développement d'une économie durable.

- **LOI PACTE – Plan d'Actions pour la Croissance et la Transformation des Entreprises :** définitivement adoptée par le Parlement le 11 avril 2019, la loi PACTE été promulguée le 22 mai 2019. Cette loi redéfinit la place de l'entreprise dans la société. Parmi les évolutions on peut noter : i) Intérêt social de l'entreprise : toutes les entreprises doivent désormais prendre en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans la gestion de leurs activités et celles qui le souhaitent peuvent définir dans leur statut une raison d'être, voire se transformer en société à missions. ii) Epargne durable : en 2022, les assurances vie devront proposer au moins une unité de compte (UC) répondant à un label ISR, une UC finançant la transition énergétique et une UC allant vers la finance solidaire. D'ici-là, seule une des trois orientations peut être proposée. Les plans d'entreprises. iii) économie sociale et solidaire : les plans d'épargne retraite d'entreprise doivent proposer des fonds investis dans les entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS) : iv) participation des salariés : les conseils d'administration de plus de 8 administrateurs doivent intégrer 2 administrateurs salariés v) Transparence et encadrement des rémunérations : publication des écarts de salaires dans les grandes entreprises et encadrement des retraites chapeau.

- **NON DISCLOSURE CAMPAIGN :** Proposée par le CDP, la campagne annuelle de non-divulgation (Non Disclosure Campaign) offre aux investisseurs la possibilité d'engager un dialogue auprès des entreprises qui ont été sollicité par le CDP mais qui n'ont pas fourni de réponse.

- **OBJECTIFS DU DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) :** rédigés en 2015 par l'ONU, ils visent à éradiquer, d'ici à 2030, la pauvreté, protéger la planète, assurer la paix et la prospérité de tous à travers 17 objectifs (cf p25)

- **PRI – PRINCIPES POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE :** Initiative lancée en 2006 par l'ONU qui s'adresse au secteur financier, incitant les investisseurs à intégrer, de façon volontaire, les problématiques ESG dans leur gestion d'actif et à promouvoir l'ISR. Les sociétés de gestion signataires des PRI doivent produire annuellement un reporting au format imposé et très détaillé. Les réponses aboutissent à des scores finaux qui sont rendus publics.

GLOSSAIRE ISR (3/3)

- RSE - RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES : C'est l'intégration, en sus des critères économiques usuels, des enjeux environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance à leurs activités et à leurs relations avec l'ensemble de leurs parties prenantes.

- SBTi : Créée en 2015 à par une coalition CDP + Global Compact+ WWF + WRI, la Science Based Target cherche à encourager les entreprises à définir des objectifs de réduction des GES en cohérence avec les préconisations scientifiques. La SBTi développe des méthodologies pour fixer des objectifs en ligne avec Les Accords de Paris voire en dessous de 1.5°C (par rapport aux températures Pré industrielles).

- TCFD : Initiative créé à la demande des dirigeants du G20 dans le but de pousser les entreprises et organisations à communiquer de manière transparente sur les risques financiers liés au climat afin de permettre aux investisseurs d'en tenir compte dans leurs décisions. En 2017, la TCFD a publié un ensemble de recommandations visant à encourager un reporting financier cohérent, fiable et clair basé sur 4 piliers : la gouvernance, la stratégie, la mesure et les objectifs ainsi que la gestion des risques.

- V.E (anciennement Vigeo-Eiris jusqu'en 2020) : créée en France en 2002, V.E est une agence de notation extra-financière des entreprises. En 2019, elle est devenue une filiale de Moody's, agence de notation financière américaine

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées à titre purement indicatif et ne sauraient donc être considérées comme un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. Les points de vue et stratégies décrits peuvent ne pas être adéquats pour tous les investisseurs. Les équipes de Promepar Asset Management sont à votre disposition afin de vous permettre d'obtenir une recommandation personnalisée.

Promepar Asset Management
Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy – 33 place ronde - CS50246 - 92981 Paris La Défense Cedex
Téléphone : 01 40 90 28 60 – adresse électronique : promepar.assetmanagement@bred.fr
Société de gestion de portefeuilles du Groupe BRED Banque Populaire
Titulaire de l'agrément n° GP 92-17 délivré le 7 octobre 1992
Société Anonyme au capital de 2 000 000 euros, immatriculée 311 888 010 au RCS Paris, TVA intercommunautaire : FR 053 11 888 010
Siège Social : 18 quai de la Rapée – 75012 Paris.